

dans Haro, Abel, Oyé ! Pratiques du cri au Moyen-
Âge, dir D. Lett, Fl. Offstadt, Paris,
Publications de la Sorbonne, 2003.

Florence CHAVE-MAHIR

Les cris du démoniaque

Exorciser les possédés dans les récits hagiographiques
des XII^e et XIII^e siècles

S'intéresser au cri du possédé au Moyen Âge central, c'est prêter l'oreille à des sons terrifiants qui fusent de la bouche de celui ou de celle qui a été envahi par la présence diabolique. En effet, le possédé est, pour l'homme du Moyen Âge, un être que le péché a placé sous l'autorité du démon. Dans les textes, il est désigné par les mots tels que : *possessus*, *obsessus*, *energumenus*, *demoniacus* qui insistent chacun à leur manière sur la soumission de la victime au démon. L'homme est possédé (*possessus*) par le diable qui en fait sa chose, assiégé selon la terminologie militaire (*obsessus*), il est « agi » par une puissance étrangère (*energumenus*), il est la part du démon (*demoniacus*). L'autre façon de désigner la victime du diable est d'évoquer son tourment. Le verbe le plus souvent employé, *vexare*, apparaît dans la phrase de l'Évangile où la Syrophénicienne dit au sujet de sa fille : *filia mea male a daemonio vexatur*¹. La possédée est remuée violemment, tourmentée, accablée et éprouve une souffrance extrême. Le diable ne se contente pas d'être là, dans un corps, il le torture avec une terrible violence. Les coups portés à l'intérieur sont visibles par des signes extérieurs qui ne trompent pas : gestes désarticulés, violence à l'égard des autres ou de soi-même, déformation du visage et émission de cris effrayants.

Cette crise de possession fait l'objet d'une description très attentive dans les vies de saints et les recueils de miracles. Le possédé, incarnation du mal absolu, est présenté dans ces textes de manière à mettre en valeur la victoire miraculeuse du saint. Certains récits des XII^e et XIII^e siècles nous permettent particulièrement d'appréhender le cri du démoniaque car cette époque correspond à une transformation de sa représentation dans la littérature hagiographique d'Occident. Dans les récits du XII^e siècle en effet, les possédés font l'objet de longues descriptions qui insistent abondamment sur les signes et la violence de la présence diabolique. Au XIII^e siècle en revanche, les récits de possession et d'exorcisme se font plus courts et offrent une image différente du

1. Matthieu, 15, 22.

démoniaque et de sa manière d'être². Dix *Vitae* et quatre *Libri Miraculorum* de saints ont été sélectionnés ici pour la richesse des récits de possession qu'ils présentent³. Ce choix ne prétend pas être exhaustif, mais il entend regrouper quelques « textes-repères » sur la possession dans le but d'en appréhender la dimension sonore.

Même s'il va de soi que la qualité des sons de ces récits est difficilement appréciable, quelques termes permettent, peut-être mieux qu'ailleurs, d'entendre le cri du possédé. Il convient d'emblée d'envisager les différents types de cris émis par le torturé, pour ensuite observer la place prise par les sons dans le déroulement de l'exorcisme.

Typologie des cris du possédé

Le cri inarticulé et animal

Les cris accompagnant la crise de possession sont très souvent des sons inarticulés. Ainsi, une petite fille est amenée à saint Bernard : « Il regarde l'être qui grince des dents et crie devant lui »⁴. Dans la même *Vita*, un frère est saisi : « Le pauvre homme criait donc d'une voix horrible et les mains de

2. Nous avons volontairement laissé de côté les *exempla* car, dans ces récits moraux, les démoniaques sont lucides, ils ont un langage articulé et sont rarement présentés en train de crier. Ils méritent une étude spécifique en partie esquissée par B. NEWMAN qui analyse des vies de saints et des *exempla* dans « Possessed by the Spirit : Devout Women, Demoniacs, and the Apostolic Life in the Thirteenth Century », *Speculum*, 73 (1998), p. 733-770.

3. Les vies rédigées au XII^e siècle : *Vitae* de saint Bernard de Clairvaux, *Patr. lat.*, t. 185, col. 225-368, [*Bibliotheca hagiographica latina* (désormais BHL) 1211-1216] (désormais abrégé en *Vita prima S. Bernardi*) ; saint Bertrand de Comminges, AASS octobre, tome VII, p. 1176-1184 [BHL 1304] (*Vita S. Bertrandi convenensis*) ; saint Gothard, MGH SS XI, p. 218-221 [BHL 3583] (*De miraculis a Godehardo*) ; saint Norbert de Xanten, MGH SS, XII, p. 670-706 [BHL 6248] (*Vita S. Norberti*) ; Hildegarde de Bingen, éd. M. KLAES, CCCM, CXXVI, 1993 [BHL 3929] (*Vita S. Hildegardis*) ; les livres de miracles sont ceux de saint Gilles, *Analecta Bollandiana*, IX, 1890, p. 393-422 [BHL 97] (*Liber miraculorum S. Aegidius*) ; de saint Benoît, éd. de CERTAIN, 1858 [BHL 1125-1129] (*Liber miraculorum S. Benedicti*) ; saint Virgile, MGH SS, XI, p. 84-103 [BHL 8682] (*Liber miraculorum S. Virgiliti*) ; appartenant aux corpus des récits de miracles des reliques de saint Jacques de Compostelle, la *Translation de reliques de Jérusalem à Oviedo*, éd. KOHLER, *Revue de l'Orient latin*, 5 (1897), p. 13-21. Au XIII^e siècle : les vies de saint Dominique éditées dans *Monumenta ordinis fratrum praedicatorum historica* (désormais MOFPH), XVI, Rome, 1935, le *Libellus de principiis Ordinis Praedicatorum*, de Jourdain de Saxe, éd. H. C. SCHEEBEN, p. 1-88 [BHL 2210] (*Libellus*), la légende de saint Dominique par Constantin d'Orvieto, éd. H. C. SCHEEBEN, p. 263-352 [BHL 2218] (*Legenda Constantini Urbevitanii*) ; la légende par Humbert de Romains, éd. R. P. A. WALZ, p. 355-433 [BHL 2219] (*Legenda Humberti de Romani*), et les *Vitae fratrum ordinis praedicatorum* de G. FRACHET, éd. B. M. REICHERT, MOFPH I, 1896 [BHL 2223] (*Vitae fratrum*). Puis, la vie d'Erminold, MGH SS XII, p. 481-500 [BHL 2616] (*Vita S. Erminoldi*). Les vies de saint François d'Assise dans *Saint François d'Assise, Documents, écrits et premières biographies*, éd. T. DESBONNETS, D. VORREUX, Éditions franciscaines, 1968. Enfin, Marie d'Oignies, *Vie de Marie d'Oignies par Jacques de Vitry et supplément par Thomas de Cantimpré*, trad. A. WANKENNE, Société des études classiques, Namur, 1989 [BHL 5516-5517].

4. [...] *Personam freudentem dentibus et stridentem* : *Vita prima S. Bernardi*, II, 11, c. 275.

beaucoup de gens avaient du mal à le tenir »⁵. Sigewise, la possédée d'Hildegarde de Bingen, « en perdit la rectitude des sens et des actes et cria et faisait très souvent des choses inconvenantes »⁶. Le cri est l'un des premiers signes de la possession. Depuis les Évangiles, les possédés sont présentés hors d'eux-mêmes et hurlant. C'est le cas du possédé de Gérasa, le grand modèle de nos textes, dont il est dit que « sans cesse, nuit et jour, il était dans les tombeaux et dans les montagnes, poussant des cris et se tailladant avec des cailloux »⁷. Par ailleurs, il est impossible de séparer ce cri du possédé de tous les gestes qui l'accompagnent qui sont un langage expressif de son état : le possédé ne peut être tenu, il a une force surhumaine, il exerce parfois sa violence à l'égard des autres, à son encontre souvent⁸. La vie de saint Virgile évoque l'état extrême du possédé. Pris de fureur dans l'église, il s'attaque au trésorier qu'il déchire de ses mains, s'entaille ensuite le corps avec un rasoir avant d'aller se pendre au clocher de l'église⁹. Cette longue gesticulation prouve qu'à lui seul, le cri ne suffit pas à signifier la possession. Dans certains cas, d'ailleurs, le cri peut ne pas être mentionné, mais semble sous-entendu par l'auteur du texte, comme dans la vie de saint Bertrand de Comminges. « Le diable la torturait ; il lui disait de se taire ou de parler ; sa chevelure éparse, elle se roulait par terre la tête renversée ; le mouvement de ses membres était inégal, énorme et désordonné ; très souvent, elle ne cessait de rouler ses yeux de manière horrible, sa bouche avait un terrible rictus, son visage jadis charmant était tout à fait enlaidi »¹⁰. Ainsi malmenée, la possédée semble faire entendre un cri que l'auteur du texte ne mentionne pas ! Son visage, traversé d'un rictus, présente une étrange ressemblance avec celui de la Gorgone antique, monstre effrayant au visage déformé par son cri¹¹. À l'inverse, le cri du possédé peut être compris comme un signal à l'adresse de la communauté des fidèles pour lui montrer un état qu'elle sait identifier. Ainsi, un individu criant peut être reconnu comme un possédé du démon. Claire de Rimini, accusée de possession par les prédicateurs, hurle

5. *Clamabat igitur horrendis vocibus miserabilis homo, et vix multorum manibus tenebatur : Vita prima S. Bernardi, IV, 27, c. 336.*

6. [...] *Unde hec rectos sensus et actus perdebat et inconvenientia sepius clamabat et faciebat : Vita S. Hildegardis, livre III, ch. 20, p. 56.*

7. Marc 5, 1-20 : *clamans et concidens se lapidibus.*

8. J.-Cl. SCHMITT interprète ces gestes et ces cris en posant la question suivante : « La gesticulation du démoniaque n'est-elle pas, à sa manière, la geste du diable ? », dans *La Raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1990, p. 131.

9. *Liber miraculorum S. Virgilii, 2, p. 89.*

10. *Vexabat eam demonium ; loquebatur tacenda atque dicenda ; crinibus effusis per terram volvebatur supina ; membrorum motus inaequalis ; enormis et inordinatus ; oculorum revolutio horrenda quamplurimum ; rictus oris horribilis ; facies olim formosa, tota deformis, Vita S. Bertrandi ep. Convenensis, ch. 12, p. 1176-1177.* Une description assez proche est donnée dans la *Vita prima* de saint François d'Assise, I, ch. 25, 68, p. 249.

11. J.-P. VERNANT, *La Mort dans les yeux*, Paris, 1985, p. 41.

pour expier ses fautes¹². L'identité du démoniaque est donc établie de manière irréfutable par des gestes ou par des cris, les deux étant presque automatiquement associés.

Quelle est la nature de ce cri, sa sonorité est-elle évoquée par les auteurs de ces textes ? Dans le livre des miracles de saint Gilles, une femme émet des cris impressionnants : « cette grave infestation faisait que la démoniaque rugissait, elle aboyait à la manière d'un chien, elle hurlait comme les bêtes sauvages »¹³. La *Vita prima* de saint Bernard de Clairvaux nous présente aussi un possédé qui « aboyait comme un chien furieux »¹⁴. L'animalité du démoniaque apparaît dans d'autres récits antérieurs au XII^e siècle. Le diable qui envahit le possédé est capable de pousser les cris les plus effrayants du monde animal¹⁵. Ces cris sont la manifestation de l'animalité du diable lui-même¹⁶. Personnage infernal, le diable est souvent représenté au Moyen Âge sous les traits d'une bête sauvage avec une pilosité abondante, une immense bouche. L'enfer lui-même apparaît dans l'iconographie chrétienne sous la forme d'une immense gueule dévoratrice¹⁷ qui rappelle à la fois la gueule grande ouverte du diable menaçant et peut-être aussi celle du possédé hurlant. Il est naturel que le diable qui possède un humain, qui a totalement envahi son corps, émette les sons dont il est capable pour manifester sa présence et effrayer le public. La plupart des textes insistent sur les hurlements de chien pareils à des rugissements. Les origines de cette figure sont à chercher dans la vie de saint Martin où Sulpice Sévère raconte l'histoire d'un possédé souffrant de la rage : « Ce malheureux entra dans une crise de rage et se mit à déchirer à belles dents tous ceux qui étaient sur son passage »¹⁸. Parmi toutes les maladies ressemblant à l'état trouble de la possession figure la rage qui est une maladie infectieuse transmise par la morsure des chiens en

12. Selon J. DALARUN, *Claire de Rimini, entre sainteté et hérésie*, Paris, 1999 : « Alors, elle quitte la ville, hors d'elle, et va revoir cavernes, forêts et vallées, qui doivent résonner de ses cris ensauvagés », p. 51. Ce cri « est présenté comme dévoilement de la bête immonde », *ibid.*, p. 71.

13. *Cujus infestatione gravata, magis daemoniaco rugitu quam voce, modo latratus canum, modo ferarum mugitus imitabatur*, *Miraculæ S. Aegidius*, 30, p. 421.

14. *Hic ita latrabat, ut si audires, nec videres personam, canem crederes*, *Vita prima S. Bernardi*, II, 23, c. 281. Ajoutons, pour le XIII^e siècle, dans l'une des légendes de saint Dominique, *quasi canis rabidus insurgebat*, *Legenda Constantini Urbevetani*, 89, p. 346.

15. Dans la tradition des vies de saints du haut Moyen Âge, voir GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogues*, trad. et éd. Ad. De VOGÜÉ et P. ANTIN, tome II, SC 260, Paris, 1979, III, 4, 2, p. 271 et la *Vie d'Antoine*, éd. G. J. M. BARTELINK, SC 400, Paris, 1994, 13-1, p. 169-170, image reprise dans la partie des *Vitæ fratrum* consacrée à saint Dominique, p. 77.

16. Remarques de Pierre Boglioni sur le thème du « diable panzootique » dans « Les animaux dans l'hagiographie monastique », *L'Animal exemplaire au Moyen Âge, V^e-XV^e siècles*, J. BERLIOZ et M.-A. POLO DE BEAULIEU dir., Rennes, 1999 p. 68-70, et J. BERLIOZ, « Le crapaud, animal diabolique », *ibid.*, p. 267-288.

17. Sur la gueule d'enfer, J. BASCHET, *Les Justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XII^e et XV^e siècles)*, Rome, 1993 ; G.-D. SCHMIDT, *The Iconography of the Mouth of Hell. Eight-century Britain to the Fifteenth Century*, Londres, Susquehanna University press, 1995.

18. SULPICE SÉVÈRE, *Vie de saint Martin*, trad. J. FONTAINE, t. 1, SC 133, Paris, 1967, 17, 6, p. 291.

particulier, et qui provoque des spasmes et des hurlements furieux¹⁹. Le possédé semble être contaminé par la maladie qui transforme le mieux l'homme en bête sauvage²⁰. Ainsi, le démoniaque n'appartient pas seulement au monde du désordre, il est aussi ensauvagé, enragé.

Le cri du possédé, inarticulé, est le signe de la présence diabolique : il s'agit d'un diable sauvage, animal, qui présente à son entourage ses traits les plus horribles et les plus terrifiants.

Les vociférations diaboliques

Parfois, au cours de l'exorcisme, le possédé se met à hurler des phrases tout à fait articulées. Hildegarde de Bingen explique, lorsque le cas de Sigewise lui est soumis, la manière dont le démon s'exprime : « À travers l'homme, il vocifère, comme il le ferait par la fenêtre »²¹. Le diable en personne prend la parole dans le corps qu'il occupe, il prononce des vociférations, paroles lancées avec colère, des blasphèmes, des injures, des menaces.

Nous retrouvons ces différents types de vociférations à travers l'exorcisme accompli par saint Norbert à Nivelles²². Le diable commence par prononcer des menaces à l'égard du saint et du peuple qui assiste à la scène, il évoque le pouvoir de son cri sur ses séides : « S'il m'arrivait de crier, alors plusieurs de mes diables et les plus noirs viendraient au combat. Au combat ! Au combat ! Je vais faire tomber les arcades et les voûtes sur vous ». Le cri du diable est une alerte qui a un pouvoir sur toutes les forces du mal qui emplissent le monde. À lui seul, il est une menace terrifiante pour la communauté des fidèles qui se trouve dans l'église. Le diable se montre aussi injurieux à l'égard du saint : « Ces sonnettes, je les ai déjà entendues » et plus loin il ajoute : « Ha, ha, ha ! Tu n'as pas fait aujourd'hui œuvre qui vaille devant Dieu. Tu as perdu ta journée ». Enfin, le démon n'hésite pas à prononcer des paroles blasphématoires à l'encontre de l'hostie : « Regardez, regardez, c'est son petit Dieu qu'il tient dans ses mains ». Le blasphème est le mode d'expression diabolique par excellence, comme le laisse entendre Jacques de Vitry dans la vie de Marie d'Oignies : « Le diable vomissait par sa bouche bien des paroles blasphématoires »²³. Il est logique que le diable, maître du mensonge, soit aussi le prince du péché de la langue considéré comme le pire par les théologiens du Moyen Âge²⁴.

19. Sur l'association séculaire entre la rage et la possession, B. HELL, *Le Sang noir. Chasse et mythe du sauvage en Europe*, Paris, 1994, p. 147-198.

20. B. HELL, *Possession et chamanisme. Les maîtres du désordre*, Paris, 1999, p. 182-189.

21. [...] *per fenestram vociferatur*, *Vita S. Hildegardis*, XX, p. 56.

22. Tous ces textes sont extraits de la *Vita S. Norberti*, 10, p. 680 : *Quod si videris me exclamar : Huiusmodi liras frequenter audivi : Ha, ha he ! modo bene fecisti michi opus a Deo beneplacitum : Videte, videte, ecce iste deiculum suum manibus suis tenet.*

23. Dans la vie de Marie d'Oignies, livre I, p. 22.

24. C. CASAGRANDE et S. VECCHIO, *Les Péchés de la langue. Discipline et éthique de la parole dans la culture médiévale*, Paris, 1991, p. 174-175, signalent la définition d'Aymon d'Auxerre :

De quelle manière les menaces, les blasphèmes et les insultes sont-ils prononcés par le diable ? Le verbe *clamare* est utilisé à trois reprises, mais aussi *respondere* et *dicere* suivis de très nombreuses exclamations. Cette parole est un bavardage parfois violent, parfois calme, où alternent sans transition tous les tons et tous les cris ; elle est celle de l'opposant par excellence qui sème la confusion parmi son auditoire.

La plainte finale

Le dernier cri identifiable dans ces scènes de possession est le cri de douleur émis par le diable à travers la bouche du possédé au moment de l'exorcisme. Dans la *Vita prima* de saint Bernard de Clairvaux, figurent plusieurs exemples : « De fait, à chaque fois que le signe de croix est dirigé contre lui, il montre qu'il est frappé en criant de plus belle contre l'aiguillon – qui le tolérerait ? »²⁵ Dans un autre passage, le saint fait déposer le possédé sur son propre lit : « Comme si le diable était brûlé par la paille ardente du lit, il montrait sa souffrance par des cris »²⁶. Ces cris n'expriment pas seulement un désarroi mais aussi une véritable douleur physique. Le diable ne supporte pas un certain nombre de signes, celui de la croix en particulier, ou des éléments comme l'eau bénite et, ici, le lit du saint. Le contact avec le sacré lui étant insupportable, il hurle comme si des coups violents lui étaient infligés. À ce moment de l'exorcisme, les souffrances du possédé et du démon ressemblent à celles des damnés de l'enfer. Voici un tableau édifiant pour les fidèles qui assistent à la scène...

La guérison du possédé est à l'origine d'un cri ultime, comme si le terrible arrachement du diable provoquait dans ce corps une souffrance finale. Dans les Évangiles, le démoniaque de la synagogue de Capharnaüm est libéré dans un cri²⁷. Sigewise, la possédée traitée par Hildegarde de Bingen, revient à la santé de la même manière : « Cet esprit mauvais frémit entièrement avec de si grands hullements et des grands hurlements qu'il frappa tous les assistants de très grandes frayeurs »²⁸. Ce dernier cri est le signal de la libération, parfois accompagné de l'expulsion physique du démon, le plus souvent par la bouche²⁹, ou par les entrailles³⁰. Si le vomissement est considéré comme

blasphémer est « la marque la plus évidente que le blasphémateur est possédé par une puissance maligne incontrôlable », p. 177-178.

25. *Nam et ille malignus, quoties adversus eum signum crucis intenditur, percussum se indicans, acrius saevit, et recalcitrans contra stimulum, quidnam toleret, prodit invitus, Vita prima S. Bernardi, livre II, ch 13, c. 276.*

26. [...] *passionem clamoribus testabatur, Vita prima S. Bernardi, livre II, ch 17, c. 278.*

27. Marc, 1, 23-28 : *Et exclamans voce magna exivit ab eo.*

28. *Idem nequam spiritus infremuit ac tantos ululatus cum horridis clamoribus eiulando emisit, quod astantibus maximos terrores incussit : Vita S. Hildegardis, XXI, p. 62 et voir Vita S. Erminoldi, livre II, ch. 35, p. 497.*

29. *Vita prima S. Bernardi, II, 17, c. 278, voir aussi ibid., II, 11, c. 275.* L'iconographie de la possession est tout à fait fidèle à cette image.

l'une des thérapies applicables à celui ou à celle qui présente un comportement de dément, il convient de ne pas négliger la dimension thérapeutique de ce dernier cri du possédé. La médecine moderne a parfois, elle aussi, recours à ce procédé dans des psychothérapies de groupe ou dans le cadre de traitements individuels³¹. L'émission d'un son violent, l'expression d'une souffrance sont autant de moyens pour le malade possédé de se guérir de son mal.

Le cri du possédé est donc à mettre au pluriel. Aux XII^e-XIII^e siècles, tout possédé crie, hurle de manière effrayante et mérite ainsi un exorcisme. Au cours de ce rituel, lorsque le saint prononce les paroles et les mots adaptés, le cri devient vocifération, le diable déverse dans le désordre le plus complet des menaces, des insultes, des blasphèmes afin de mettre le saint en échec, mais il finit par s'enfuir dans un dernier hurlement.

L'exorcisme : faire taire le cri

Nous avons jusqu'ici eu la sensation que l'exorcisme est un spectacle bruyant, ponctué des cris du possédé, mais il est possible de le comprendre comme un rituel destiné à les faire taire.

Le saint exorciste a une parole calme et mesurée qui s'oppose au cri dans son expression et dans son sens profond³². Il a recours à des formules impératives comme *Adjuro te per lesum Christum filium Dei*³³. C'est le ton de l'ordre qui est employé ici mais il n'est jamais fait mention du cri du saint³⁴. Dans un seul cas, parmi les textes de notre corpus, le cri est explicitement évoqué. Il s'agit de l'exorcisme de la ville d'Arezzo. À la demande du pauvre d'Assise, l'un des disciples de François chasse les démons de la ville. Il « crie à tue-tête devant la porte : "Démons, de la part de Dieu et par ordre de notre père François, enfuyez-vous tous loin d'ici" »³⁵. Dans ce cas, l'adjuration n'est pas prononcée au nom de Jésus mais au nom de saint François et le choix du cri donne plus de poids à la parole du frère qui doit résonner dans la ville. Dans

30. *Vita S. Hildegardis*, 22, p. 65 : « Alors l'esprit immonde s'en alla par l'endroit intime de la femme en une horrible déjection ».

31. Les adeptes de la bioénergie sont favorables à la résolution des troubles psychiques par des pratiques corporelles comme la détente du visage et de la bouche et la libération de la voix par le cri, voir A. LOWEN, *La Bioénergie*, Paris, 1977.

32. Précisons que l'exorcisme accompli par le saint est de type charismatique. Les rituels d'exorcisme présents dans les livres liturgiques comme le *Pontifical romano-germanique* du X^e siècle ou les rituels destinés aux prêtres ne ressemblent pas à ceux qui apparaissent dans l'hagiographie.

33. *Vita S. Norberti*, 14, p. 686. Ces formules reprennent celle qui est attribuée à Paul dans les *Actes des Apôtres* : *Praecipio tibi in nomine Iesu Christi exire ab ea* (16, 18) qui est la première formulation de l'exorcisme au nom du Christ.

34. Les verbes les plus employés pour l'adjuration du démon dans l'ensemble de nos textes sont : *adjurare*, *conjurare*, *imperare*, *increpare*, *praecipere*.

35. THOMAS DE CELANO, *Vita secunda*, ch. 74, § 108, p. 415 ; récit pratiquement identique dans SAINT BONAVENTURE, *Legenda Major*, ch. 6, p. 618, dans la *Légende de Pérouse*, ch. 81, p. 963.

tous les autres textes, la calme assurance du saint est opposée aux vociférations diaboliques. À l'adjuration s'ajoute la prière que le Christ avait conseillée aux apôtres pour faire fuir les démons³⁶. Les prières peuvent être prononcées de diverses manières mais sûrement pas sur le mode du cri³⁷. Au Moyen Âge existe l'idée selon laquelle les mots à eux seuls ont un pouvoir pour l'accomplissement des miracles qui repose sur la conviction intérieure de celui ou celle qui prononce les paroles. L'esprit influence les « artères vocales » qui « seront plus ou moins ouvertes selon que l'âme est bonne ou mauvaise, produisant un son vocal physiquement distinct, dans la qualité, le rythme, la chaleur même de son exhalaison »³⁸. La prière du saint est une parole fortement maîtrisée par celui qui la prononce et qui veille à ce que chaque mot, chaque son qu'il émet corresponde à son calme intérieur. En revanche, le possédé qui, nous l'avons vu, est envahi par un autre, ne se contrôle pas, il est hors de lui-même et le manifeste par un comportement incohérent. Au cri du possédé qui est l'expression du diable, s'oppose donc le non-cri du saint. Quel effet a-t-il sur les vociférations du diable ?

Parfois, l'exorcisme est organisé comme un véritable interrogatoire judiciaire qui consiste à identifier la présence qui a envahi le possédé et à la faire parler. Face à une femme démoniaque, saint Gothard commence un long questionnaire qui s'adresse directement au diable et non à la possédée : « Réponds-moi, esprit immonde, aux questions que je te pose, que fais-tu ici dans une créature de Dieu ? »³⁹. De question en question, le démon explique les raisons pour lesquelles une sorcière (*incantatrix*) lui revient de plein droit et il développe ses arguments. En effet, le diable est aussi capable de se montrer savant. Il reconnaît, mieux que les hérétiques, les principaux articles de la foi. Il sait, quand il le faut, révéler aux hommes le saint capable de l'exorciser. Alors, le saint homme mène son exorcisme comme s'il voulait domestiquer le diable. Celui-ci identifié et reconnu a cessé de hurler, de prononcer des blasphèmes, tout se passe comme si le diable, contraint de s'exprimer de manière articulée, perdait du même coup sa dimension effrayante, son identité et son pouvoir sur la créature de Dieu. L'exorcisme apparaît ici comme une entreprise destinée à faire taire l'animalité diabolique, à amener le diable à se nommer pour en provoquer la fuite.

36. Marc 9, 14-29, Luc 9, 37-43, Matthieu 17, 14-21.

37. Voir N. BÉRIOU, introduction de *Prier au Moyen Âge. Pratiques et expériences (V^e-XV^e siècles)*, N. BÉRIOU, J. BERLIOZ, J. LONGÈRE dir., Turnhout, 1991, p. 11 et P. HENRIET, *La Parole et la prière au Moyen Âge*, Bruxelles, 2000, en particulier p. 167-172.

38. Roger Bacon, reprenant des études d'Avicenne et de Al-Kindi, analyse ainsi le pouvoir physique des mots, des sons sur les choses dans l'*Opus Majus*, IV, cité par I. ROSIER, *La Parole comme acte. Sur la grammaire et la sémantique au XIII^e siècle*, Paris, 1994, p. 212.

39. *De miraculis a Godehardo* § 9, p. 220. Ce type de questionnaire se retrouve dans de nombreux autres textes comme la *Vita prima S. Bernardi*, II, 21, [c. 280], la *Vita S. Norberti*, 10, p. 680-681. La source de l'interrogatoire du diable dans la *Vita S. Hildegardis* a été retrouvée et étudiée par L. MOULINIER dans « Hildegarde exorciste : la "Vie de Hildegarde" en français et sa principale source inédite », *Hagiographica*, V, 1998, p. 91-118.

Il convient cependant de noter une différence importante entre les récits du XII^e siècle et ceux du XIII^e siècle. Les exorcismes les plus bruyants ont été relatés au XII^e siècle. À cette époque, le possédé est très nettement mis en valeur dans l'hagiographie. Il ne se contente pas d'être l'incarnation du diable mais il le montre au cours de longues descriptions dans lesquelles les cris et les gestes ont une place importante. Au siècle suivant, l'exorcisme est souvent réduit à sa plus simple expression. Saint François guérit un frère possédé de la manière suivante : « Il vint à lui et, après avoir prié, le signa et le bénit. Sur-le-champ, le frère fut guéri et depuis ne fut plus jamais tourmenté, si peu que ce fût par cette maladie »⁴⁰. Dans un autre texte qui concerne la vie de saint Dominique, un des frères est puni pour avoir péché par gourmandise : « Il fut saisi par le démon et commença à crier d'une voix forte et terrible ». Présenté au saint, le démon explique tout de suite qu'il s'est emparé de ce frère car il ne respectait pas l'un des principes de la Règle dominicaine, le saint lui ordonne de partir et l'homme est immédiatement libéré⁴¹. Une situation qui, au XII^e siècle, aurait donné lieu à une série de blasphèmes et d'insultes de la part du diable, devient au XIII^e siècle une explication logique d'un démon placé au service du saint. D'un siècle à l'autre, la mise en scène de l'exorcisme a donc évolué. Sous l'effet du désenchantement du monde, au tournant des deux siècles, les phénomènes surnaturels sont dévalués⁴². Les miracles, et en particulier les exorcismes, ne peuvent plus avoir la même place qu'au temps de la rédaction de la *Vita prima* de saint Bernard de Clairvaux⁴³. La figure du démoniaque est plus sereine⁴⁴, s'il peut encore parfois crier, le possédé devient celui qui est chargé de révéler sa vérité au monde.

Véritable spectacle envahi par le bruit et la fureur au XII^e siècle, l'exorcisme s'est transformé au tournant du siècle suivant pour donner la parole à un démoniaque qui reconnaît l'autorité du saint et qui révèle la vérité au service de l'Église.

La scène de possession, passage obligé de l'hagiographie occidentale, offre un visage stéréotypé. Envahi par les forces maléfiques, le démoniaque se trouve placé à l'écart de la communauté des hommes, ses cris et ses gestes en font un être à part. À y regarder de près, il semble que ces cris n'ont pas seulement un rôle dans la description d'un personnage mais qu'ils font partie intégrante du déroulement du rituel de l'exorcisme. Au XII^e siècle, la guérison du possédé est d'autant plus merveilleuse et surnaturelle que celui-ci a beaucoup

40. THOMAS DE CELANO, *Vita prima*, 68, p. 249 de même, dans la *Vie de Marie d'Oignies*, JACQUES DE VITRY indique que Marie parvient à le faire fuir par le jeûne et la prière : *Vita*, p. 22.

41. [...] *fortiter et terribiliter clamare* : *Vitae fratrum*, p. 81.

42. A. VAUCHEZ, *Saints, prophètes et visionnaires. Le pouvoir surnaturel au Moyen Âge*, Paris, 1999, p. 7-15 et p. 19-38.

43. La partie de la *Vita prima* qui comporte le plus d'exorcismes – le livre 2 – a été rédigée par Arnaud de Bonneval après la mort du saint en 1153.

44. B. NEWMAN, « Possessed by the Spirit... », art. cit., p. 735.

hurlé et présenté au saint homme une force animale apparemment invincible. Les cris ponctuent un rituel qui prend alors l'envergure d'un combat dans lequel s'opposent des forces qui dépassent chacun des deux protagonistes. Au XIII^e siècle, les hagiographes laissent de côté les effusions du combat et prouvent la victoire du saint homme en faisant du possédé un être doué de parole et capable de révéler à tous la vérité des péchés des hommes⁴⁵. Mais pour ces derniers, la menace du diable reste grande, tous savent qu'ils peuvent tomber sous son emprise et le démoniaque des vies de saints le leur rappelle à grands cris.

45. L'aveu des péchés par le démoniaque lui-même, en particulier dans la littérature des *exempla*, nous conduit à établir, dans une autre voie de recherche en cours, les rapprochements possibles entre le phénomène de la confession et celui de l'exorcisme.